

Séance du 05 juin 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 30 mai 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mme Brau-Boirie, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Langlois à M. Esmieu ; M. Pocq à Mme Candillier ; Mme Meyzenc à Mme Durruty ; M. Uhaldeborde à M. Murat ; Mme Capdevielle à Mme Aragon ; M. Etcheto à M. Bergé.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE –Journées nationales de l'archéologie (6-8 juin 2014).

La 5^e édition des Journées nationales de l'archéologie se déroule du vendredi 6 au dimanche 8 juin 2014. Ces journées, organisées pour la seconde fois à Bayonne dans le cadre de la programmation Ville d'art et d'histoire, sont l'occasion de familiariser tous les publics aux multiples facettes de l'archéologie.

Le musée Bonnat-Helleu s'associe à cet événement national en accueillant dans le patio du musée une conférence, le samedi 7 juin, consacrée à la peinture romaine antique dans le golfe de Naples. Celle-ci est donnée par Monsieur Pascal Capus, assistant de conservation, chargé des collections de sculptures romaines et de numismatiques au musée Saint-Raymond de Toulouse.

La Ville de Bayonne prend en charge la rémunération du conférencier pour un montant de 166,00 € bruts, ainsi que ses frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sur présentation des justificatifs.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les dispositions décrites ci-dessus dans le cadre de l'organisation des Journées nationales de l'archéologie 2014.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.